



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

UNESCO/BIE/C.66/3
Genève, 5 décembre 2016
Original : anglais

**SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14 - 15 décembre 2016

PROJET DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2017



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

Projet de programme de travail et de budget pour 2017 présenté à la 66^e session du Conseil du BIE



Table des matières

- I. Le Contexte du programme
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1,5,6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]
Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curriculum sont soutenues
- III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]
Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées
- IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]
Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est rendue plus performante et mise en œuvre
- V. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE)
- VI. Données budgétaires

Annexe 1 : ODD 4 et cibles

I. Le Contexte du programme

Introduction

Ce document présente le programme de travail et de budget proposé pour 2017 (ci-après dénommé le « programme ») à la 66^e session du Conseil du BIE pour examen et approbation. Conformément à la pratique habituelle, ce programme a été établi sur la base du mandat, des fonctions essentielles, des documents C/4 et C/5, des principaux axes d'action, des résultats escomptés et de la stratégie du secteur pour 2014-2021 de l'UNESCO, et il s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

Au niveau mondial, le défi que constituait l'élaboration et l'adoption des ODD s'est réorienté vers leur mise en œuvre et le suivi de leur réalisation. Le programme proposé pour 2016 avait déjà mis en lumière le positionnement du BIE pour contribuer au succès de ce programme mondial. En 2017, s'appuyant sur les activités engagées en 2016, le BIE accroîtra sa contribution à la mise en œuvre et au suivi de la réalisation de l'ODD 4. Il y parviendra en exécutant le programme à moyen terme du BIE décrit ci-dessous.

Domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021) : Accélération des progrès vers l'acquisition du statut de centre d'excellence

Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction normative) : vise à repenser et à repositionner le curriculum pour le placer au cœur du dialogue et des interventions sur le développement durable aux niveaux national et mondial dans le contexte de l'ODD 4 et de l'agenda mondial Éducation 2030. Il vise aussi à repositionner le curriculum en tant qu'outil indispensable pour mettre en œuvre les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de laboratoire d'idées) : a pour objectif de mettre au point des principes directeurs en matière de curriculum ainsi que des prototypes dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès escomptés.

Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de centre d'information et d'échanges – *Clearinghouse*) : vise à améliorer

l'accès physique et substantiel aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences de l'agenda mondial Éducation 2030. Concrètement, le BIE mettra davantage l'accent sur sa fonction de passeur de connaissances en vue de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application en se centrant sur **le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement**, ainsi que sur **l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation**. Il améliorera également la diffusion réelle et virtuelle des connaissances fondées sur des travaux de recherche de pointe à des spécialistes ciblés.

Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage (Fonction de renforcement des capacités) : vise à renforcer les capacités des États membres à analyser et à éliminer les principaux obstacles qui les empêchent d'assurer de manière équitable, et en faisant une utilisation judicieuse des ressources, une éducation de qualité et adaptée au développement ainsi que des possibilités efficaces d'apprentissage tout au long de la vie comme le préconise l'ODD 4.

Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (Fonction de leadership intellectuel) : vise à maintenir le dialogue mondial sur les implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour la conception, le développement et le suivi des curricula nationaux. En menant ce dialogue, le BIE renforcera également son rôle de centre d'excellence mondial en matière de curriculum et des questions associées, en tant que contributeur indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

Développement institutionnel et organisationnel (Fonction de renforcement des capacités du BIE) : a pour objectif d'aider à renforcer la capacité du BIE de mettre en œuvre la stratégie visant à en faire un centre d'excellence et d'atteindre les résultats escomptés dans le secteur de l'éducation afin de contribuer au mieux à la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda mondial Éducation 2030.

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1, 5, 6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]

Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curricula sont soutenues

En 2017, le BIE consolidera et augmentera sa visibilité à l'échelle mondiale en tant que Centre international d'excellence en matière de curriculum et de questions associées. Il faudra pour cela procéder à la finalisation des instruments normatifs de base et mener de vastes consultations, notamment sur le nouveau paradigme curriculaire, les compétences futures et les curricula garantissant la qualité. Le BIE utilisera des moyens multimédias pour renforcer son pouvoir de mobilisation et son leadership intellectuel afin de communiquer son rôle, ses résultats et ses services. On peut citer par exemple des e-forums modérés, le Blog du BIE, un site Web interactif et axé sur les utilisateurs et, en fonction des fonds disponibles, des groupes de travail de haut niveau et des consultations régionales jumelés avec des événements régionaux.

Le BIE maintiendra ses approches novatrices pour régler les questions essentielles et émergentes en matière de curriculum et des questions connexes. L'accent sera mis sur la PEV-VUC, l'EPPE, les STEM et l'ECM. Les efforts de renforcement des capacités grâce à l'assistance technique et à la formation seront maintenus et, si les fonds le permettent, élargis. La couverture géographique des programmes de formation sera élargie à toutes les régions de l'UNESCO. De même, la couverture géographique de l'assistance technique sera élargie aux États membres. Des objectifs clairs en termes d'augmentation de la couverture seront présentés et adaptés à l'enveloppe budgétaire.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel en tant que Centre d'excellence en matière de curriculum et des questions connexes (conformément aux objectifs 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer des forums électroniques modérés sur le changement de paradigme mondial du curriculum avec des membres du Réseau mondial du curriculum et des facultés d'éducation en tant que principaux participants cibles et avec d'autres éducateurs en tant que participants secondaires • Réunir un panel de haut niveau sur les compétences futures, puis mettre en place des consultations en ligne ; • Soutenir le blog multilingue sur la série des Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels du curriculum, de l'apprentissage et de l'évaluation - se concentrer sur les questions relatives à l'ECM, au PEV-VUC, à l'apprentissage personnalisé, au codage, à l'apprentissage intelligent et au renouvellement du curriculum ; • Réunir un groupe d'experts de haut niveau et, si les fonds le permettent, effectuer des consultations régionales et des préparatifs pour un congrès mondial sur le curriculum, en vue de garantir un appui formel de tous les instruments normatifs produits par le BIE en collaboration avec le RMC et d'autres parties prenantes <p>○ Objectifs: La qualité du changement de paradigme mondial du curriculum est assurée La qualité des compétences futures est assurée Des Fonds de traduction de chaque région linguistique pour tous les produits Trois régions consultées au sujet du changement de paradigme mondial du curriculum et des compétences futures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement de la contribution des États Membres à la propriété et à l'application des instruments normatifs pilotés par le BIE ; • La conceptualisation commune du curriculum et les normes communes se consolident ; • La capacité d'anticipation des organismes/agences de développement du curriculum des États membres s'améliore, comme le montre la liste des compétences actuelles et futures intégrées dans les curricula nationaux et les programmes ; • La reconnaissance du rôle normatif et de leadership du BIE progresse, comme le montre le nombre d'États membres qui recherchent un soutien technique et / ou qui appliquent les résultats normatifs du BIE ; • Le partenariat et la collaboration entre le BIE e RMC se renforcent. 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de manque de fonds pour la traduction et l'interprétation, il pourrait y avoir un déséquilibre de la participation régionale qui affecterait la propriété ; • Un manque de fonds pourrait limiter les consultations en personne prévues ; • L'adoption d'un paradigme global peut exiger un processus consultatif beaucoup plus long ; • Les pénuries de personnel peuvent continuer à entraver la coordination opportune de toutes les activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec les entités régionales (communautés économiques régionales, bureaux, groupes de réflexion, etc.) pour organiser des consultations régionales dans le cadre de leurs événements et élargir la portée mondiale du travail du BIE grâce au RMC, les blogs multilingues et les réseaux sociaux ; • Si les fonds le permettent, traduire les principaux résultats normatifs ; • Augmenter les activités de sensibilisation et de plaidoyer par le biais des réseaux sociaux ; • Recrutement de spécialistes du curriculum pour appuyer la discussion et la mise en œuvre du changement de paradigme du curriculum global.

2. Renforcer les réseaux et les partenariats mondiaux pour le curriculum et l'apprentissage (conformément aux sept cibles et aux moyens de mise en œuvre visés au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Soutenir et continuer à étendre la portée virtuelle à travers le RMC, le réseau des anciens diplômés, les blogs multilingues et les réseaux sociaux comme plateformes pour la production et le partage de connaissances sur les questions, les tendances et les pratiques du curriculum.

○ Objectifs

Le RMC couvre 180 pays

10% d'augmentation d'adhérents du réseau des anciens diplômés

- L'interaction et de l'échange de connaissances entre le BIE et le RMC s'améliorent comme le prouve le nombre de membres du GCN qui sont activement engagés auprès du BIE ;
- Augmentation du nombre de membres du réseau des anciens étudiants ;
- Un nombre croissant de partenaires qui bénéficient des services et de l'expertise du BIE.

- La gestion et la croissance des réseaux à risque si la dotation en personnel du BIE ne s'améliore pas.

- La mise à disposition par les membres du Conseil d'un expert renommé en matière de curriculum pour la gestion des réseaux.

3. Élever la qualité de la formation du Diplôme post-licence en conception et développement du curriculum (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Réviser et mettre à jour le certificat / diplôme en ligne et en présentiel - Afrique, États arabes, Europe de l'Est / Asie centrale, Europe / Asie, Amérique latine et Caraïbes - principalement à la lumière du nouveau paradigme du curriculum, des questions traitées dans le cadre de l'agenda mondial Education 2030 et des outils de connaissance du BIE sur un large éventail d'enjeux relatifs au curriculum, à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation ;
- Mettre à jour et publier en ligne un kit de ressources du curriculum du BIE (CRP, acronyme en anglais) versions 2016-17 (en anglais, en arabe, en espagnol et en espagnol) et des documents de formation relatifs au diplôme en vue d'élargir la perspective comparative internationale et d'intégrer des modules thématiques relatifs aux principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ;
- Poursuivre la formation des animateurs et des tuteurs sur le contenu et les enjeux pédagogiques, en vue d'une meilleure facilitation et un suivi du cours ;
- Continuer à suivre l'influence que les cours exercent dans le domaine, en mettant l'accent sur leurs répercussions à moyen et long terme sur l'avancement professionnel des anciens, et sur leur contribution à la réforme du curriculum et au processus de développement.

- Les programmes de formation et le changement de paradigme mondial du curriculum concordent sur le plan conceptuel;
- Les diplômés du cours ont une meilleure capacité de soutenir les efforts de leurs pays pour aligner les curricula et la pédagogie sur l'agenda mondial Education 2030 ;
- Le leadership technique à l'échelon des pays et la masse critique pour la conception, le développement et la mise en œuvre du curriculum de formation continuent de se renforcer.

- Faible taux de réussite des cours en raison de la charge de travail des candidats ;
- Manque de ressources pour soutenir le leadership intellectuel du BIE et pour assurer le suivi des cours.

- Accroître la flexibilité de la formation et le rythme personnalisé
- Soutenir les efforts de mobilisation des ressources

4. Élargir la couverture des services d'assistance technique qui répondent aux besoins et aux priorités des pays (ODD 4 4.1, 4.3, 4.5, 4.6, 4.7) et les moyens de leur mise en œuvre 4.c

- Soutenir l'appui aux 22 pays qui ont reçu une assistance technique en 2016 et se concentrer davantage sur le suivi de l'impact de ce soutien.
- Compléter au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda les curricula, la pédagogie et le travail d'éducation des enseignants relatifs à l'ECM initiés avec le Centre d'éducation pour la compréhension internationale en Asie-Pacifique (AP-CEIU, acronyme en anglais) de l'UNESCO en 2016 ;
- Soutenir la conception et la mise en œuvre de cadres curriculaires de formation des enseignants dans quelques pays (à identifier) en partenariat avec la Section de l'UNESCO pour le développement professionnel des enseignants (ED / ESC / TED).

- La capacité technique des États membres à concevoir, à développer et à mettre en œuvre des curricula s'améliore ;
- La réputation du BIE en tant que centre d'excellence s'accroît.

- La pénurie persistante d'experts renommés du curriculum au BIE capable de fournir une assistance technique de haute qualité en temps sur une vaste gamme de questions liées au curriculum, l'apprentissage et l'évaluation.

- Renforcer la collaboration avec les structures de l'UNESCO sur le terrain qui, par leur présence permanente, permettent de maintenir la dynamique

5. Maintenir et élargir la couverture géographique du Diplôme (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés aux paragraphes 4.b et 4.c de l'ODD 4)

- Commencer le cours en Asie centrale et intensifier l'identification d'une université collaboratrice en Europe occidentale et en Amérique du Nord ;
- Explorer les possibilités de lancement d'un centre de formation international comme le BIE, afin de favoriser l'interaction avec les spécialistes du curriculum ;
- Transfert de la gestion des cours en Amérique latine et en Afrique aux universités partenaires;
- Assurer le contrôle de la qualité des cours sur une base biennale
- Nouveaux partenariats avec différentes universités se confirment.

○ **Objectifs:**

Un centre de formation pour chaque région de l'UNESCO.
Le BIE établi en tant que centre de formation pour la région Europe et Amérique du Nord à compter de 2018.

- L'empreinte et la visibilité globales du BIE dans toutes les régions de l'UNESCO ;
- Croissance des résultats du diplôme avec des chances égales de professionnalisation et de direction des processus curriculaires dans leurs pays respectifs.

- Imprévisibilité des flux de fonds qui permettent aux universités partenaires de maintenir les programmes collaboratifs avec le BIE.
- Les pénuries de personnel au BIE peuvent entraver les progrès.

- Maintenir les efforts de mobilisation des ressources

6. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et à développer des curricula en lecture dans les premières années de scolarité (conformément aux cibles 4.1, 4.6 et 4.7 et aux moyens de mise en œuvre visés au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Effectuer les dernières activités de développement adressées aux directeurs d'écoles, les enseignants et les formateurs d'enseignants sur la façon d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années ;
- Impression et distribution nationale des documents pédagogiques suivants dans les trois pays: un guide pédagogique et une boîte à outils pour les enseignants (Burkina Faso): deux modules de formation des enseignants sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture et un guide de praticien permettant la traduction du contenu de la nouvelle formation aux pratiques d'éducation (Niger); orientations nationales sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture en français comme langue seconde et un module de formation des enseignants sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les formateurs d'enseignants (Sénégal). Pilotage de la nouvelle approche curriculaire dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement de la lecture et de l'écriture des jeunes enfants au sein des instituts de formation initiale et de formation continue ;
- Impression et diffusion (en anglais) d'un rapport d'étude sur l'identification des principaux facteurs relatifs à l'amélioration du curriculum d'enseignement de la lecture au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal. La version française est disponible ;
- Impression et diffusion d'un livre (en anglais) sur les questions relatives à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture à partir d'une perspective comparative internationale et en mettant l'accent sur le partage des leçons tirées des trois études de cas du projet ;
- Organisation d'une Conférence internationale sur les approches et stratégies d'apprentissage de la lecture et l'écriture dans les premières années de scolarité (Burkina Faso, 17 - 19 janvier 2017).
 - Objectifs:
Publication du livre sur les approches de l'apprentissage en lecture
Publication du rapport sur les facteurs déterminants la capacité de lecture
La Conférence internationale sur les résultats de l'apprentissage de la lecture a eu lieu.

- Vision améliorée et base de connaissances sur la lecture et l'écriture dans les premières années partagées par les décideurs, les spécialistes du curriculum et les formateurs ;
- Reconnaissance continue du leadership intellectuel du BIE face à cet enjeu primordial et actuel.
- La capacité de former plus efficacement les futurs enseignants a augmenté dans les centres de formation des enseignants au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal grâce à des activités intensives de renforcement de la capacité ;
- L'enseignement et l'apprentissage de la petite enfance est améliorée par le renforcement des capacités et la disponibilité d'outils spécifiques pour enseigner différemment ;

- Le maintien des objectifs après la fin des projets risque d'être un défi.

- Explorer une assistance technique restreinte remboursable avec les ministères d'éducation.

7. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et développer des curricula en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)

- Au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda - sur l'intégration de l'ECM dans les politiques, les curricula, la pédagogie et / ou la formation des enseignants en partenariat avec le Centre de Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale- - (APCEIU);
- Maintenir la collaboration avec l'IUS et le RMSE sur la réalisation de l'objectif 4.7 des ODD.
 - Objectifs: outils communs pour le suivi de la cible 4.7 disponibles;
Curriculum ECM développé pour quatre pays pilotes

- Croissance du rôle de leader du BIE dans la conception de curriculum de l'ECM et dans le suivi de la réalisation de l'objectif 4.7 des ODD4.

- Des attentes envers le BIE pour qu'il maintienne l'assistance technique à d'autres entités sans un cadre de financement durable peuvent persister.

- Le BIE fixera des seuils de financement en dessous desquels il rejettera les propositions de partenariat.

8. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des programmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4)

- Élaborer, examiner et valider un prototype de politique d'EPPE qui engage le RMC dans le but de soutenir les États membres dans la conception et le développement d'une politique d'EPPE globale, intersectorielle et inclusive pour les enfants de 0 à 8 ans ;
- Soutenir la mise en œuvre de plans d'action pour un programme holistique d'EPPE par six pays partenaires;
- Soutenir l'apprentissage par les pairs en EPPE qui couvre au moins 10 pays partenaires;
- Mettre en place formellement un centre de meilleures pratiques en matière d'EPPE aux Seychelles
 - Objectifs:
Prototype de système EPPE pour 0-3 et 4-8 publiés
Plans d'action mis en œuvre pour six pays
Conférence internationale sur l'EPPE a eu lieu
Un centre de meilleures pratiques en fonctionnement.

- La capacité des États membres à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de formation de haute qualité et holistiques en matière d'EPPE se renforce;
- La capacité d'exécution du BIE élargie grâce au centre des meilleures pratiques;
- Collaboration Sud-Sud améliorée;
- L'apprentissage par les pairs progresse.

- Les pays où le soutien financier n'est pas garanti peuvent perdre leur dynamisme.

- Soutenir et plaider en faveur de l'intégration des curricula de l'EPPE dans les programmes sectoriels.

9. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4)

- Soutenir la diffusion du kit de ressources du BIE intitulé « Atteindre tous les élèves : un kit de ressources pour soutenir l'éducation inclusive » et soutenir les efforts déployés par les États membres pour veiller à ce que leur éducation en général et leurs curricula en particulier soient équitables et inclusifs conformément aux ODD4.

- La capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des programmes holistiques d'EPPE de qualité se renforce.
- La capacité des États membres à suivre les progrès vers une éducation et des curricula équitables et inclusifs est renforcée

- Manque de ressources pour traduire les lignes directrices sur l'éducation inclusive et le kit de ressources dans au moins quatre langues des Nations Unies.

- Impliquer les MDE et leurs partenaires (c'est-à-dire le PGE) dans la mobilisation des ressources pour mettre à disposition les lignes directrices sur l'éducation inclusive et le kit de ressources dans au moins quatre langues des Nations Unies

10. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula fondés sur des approches par compétences (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)

- Le BIE achèvera le document de référence mondial sur les compétences futures;
- Un pays pilote sera sélectionné pour intégrer les compétences futures dans le curriculum national. Le pays mettra également à l'essai des approches appropriées d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation pour les compétences futures;
- Le BIE utilisera le RMC et d'autres réseaux professionnels pour consulter et finalement adopter la liste des compétences futures;
- En partenariat avec l'ISU, le BIE contribuera à établir des cadres nationaux d'évaluation en lecture et en mathématiques pour les premières années (2^{ème} et 3^{ème}), pour la fin du cycle primaire et pour la fin du premier cycle de secondaire.

- Objectifs:
 - Document de référence mondial sur les compétences futures est lancé
 - Les compétences futures en cours d'application dans un pays

- La capacité des États membres à élaborer des curricula pertinents (en termes temporels et géographiques) s'améliore;
- L'impact et la visibilité du rôle normatif du BIE croît;
- Les partenariats techniques du BIE s'élargissent et sa réputation se renforce

- Atteindre un consensus sur les normes des curricula pourrait être politiquement et techniquement délicat.

- Des investissements importants seront faits pour consulter toutes les parties prenantes essentielles tout au long du processus de définition et d'adoption des normes et règles proposées

III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées

La mise en œuvre efficace et influente du curriculum dépend du fonctionnement efficace d'autres segments du système éducatif. Le curriculum étant étroitement lié à la plupart, si ce n'est l'ensemble, des éléments fondamentaux du système éducatif, l'efficacité d'un curriculum même solide peut donc être sérieusement réduite par : le manque d'enseignants qualifiés capables de le dispenser; un environnement physique de l'enseignement et de l'apprentissage inadapté à la réalisation de ces derniers; un système d'évaluation qui ne permet pas d'évaluer les éléments contenus dans le curriculum; des circonstances psychosociales qui rendent inefficace l'apprentissage des apprenants; une pédagogie et des processus d'apprentissage inefficaces et d'autres éléments encore. Pour que le curriculum soutienne efficacement une éducation de qualité assurant un apprentissage efficace et pertinente sur le plan du développement, il doit s'enraciner dans un système éducatif performant.

En 2016, le BIE a apporté son soutien à l'Azerbaïdjan, au Gabon, aux états du Madhya Pradesh et du Meghalaya en Inde, à Oman et au Swaziland afin de développer des programmes et des plans d'action dans les domaines prioritaires clés qui permettront le fonctionnement efficace des systèmes éducatifs de ces pays. Ces programmes et plans d'action reposent sur un diagnostic approfondi du système éducatif et sur l'identification et l'établissement des priorités d'intervention appliquant le cadre de diagnostic/analyse et suivi de la qualité de l'enseignement général (GEQAF). Le BIE a également fourni de l'assistance technique au Cameroun et à l'Afrique du Sud dans les domaines de l'EPPE pendant l'année 2016. En 2017, le BIE facilitera la mise en place des plans d'action développés en 2016. Deux pays, l'Égypte et l'Arabie Saoudite seront également soutenus pendant l'année 2017 dans l'élaboration de plans d'action dans leurs domaines prioritaires. Le BIE cherche à consolider et intensifier l'aide aux dix pays partenaires mentionnés plutôt qu'à accroître le nombre de pays aidés. La stratégie est de se concentrer sur un petit nombre de pays en leur apportant un soutien à long terme suivant les étapes de diagnostic/analyse, de développement de plans d'action, de mises en œuvre et de suivi. Les enseignements tirés d'une telle analyse systémique et d'engagement à long terme peuvent se révéler inestimables pour le soutien que l'UNESCO peut apporter aux pays membres à l'avenir dans le renforcement des capacités de leurs systèmes éducatifs, en vue d'assurer de manière équitable et en utilisant efficacement les ressources disponibles une éducation pertinente et de qualité, ainsi que des opportunités concrètes d'apprentissage tout au long de la vie. En résumé, le BIE continuera d'aider ces dix États membres à atteindre l'ODD 4. En outre, le BIE poursuivra le développement des programmes de renforcement des capacités à l'intention des responsables techniques de haut niveau des ministères de l'éducation pour qu'ils soient à même de transformer et gérer leurs systèmes éducatifs en vue de réaliser l'ODD 4 et de permettre d'acquérir de futures compétences.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Fournir une assistance technique à l'élaboration et à la mise en œuvre d'interventions pour éliminer les contraintes systémiques identifiées dans 10 pays ayant déjà entrepris les analyses systémiques du système éducatif à travers le cadre de diagnostic/analyse et suivi de la qualité de l'enseignement général (GEQAF). Cadre de bilan-diagnostic de la qualité l'enseignement général (GEQAF)</p> <p>2. Elaborer un système d'indicateurs pour l'efficacité du système éducatif en collaboration avec Oman, pays qui a déjà mis en œuvre un programme complet sur les TIC de collecte de données et d'outil d'analyse</p> <p>3. Concevoir, mettre en place et gérer divers programmes de formation pour renforcer le leadership technique dont les ministères de l'éducation ont besoin pour satisfaire aux exigences inhérentes à l'ODD 4, aux plans de développement nationaux et aux compétences du XXIe siècle</p> <p>4. Renforcer les partenariats du BIE avec d'autres institutions et avec le secteur privé dans la mobilisation des ressources et de l'expertise technique au bénéfice des Etats membres</p> <p>5. Création de centre de meilleures pratiques (Best Practice Hubs - BPHs) dans au moins trois pays qui excellent dans un ou plusieurs domaines, dans lesquels d'autres pays font face à des contraintes qui les empêchent d'offrir une éducation de qualité et un apprentissage pertinent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Sept pays mettant en œuvre des interventions pour éliminer les contraintes systémiques; Trois pays ayant développé des interventions systémiques et commencé la mise en œuvre ; Le cours sur la gestion de la qualité de l'éducation pour les cadres supérieurs est opérationnel ; Le cours sur le Leadership technique prêt pour accréditation ; Trois centres de meilleures pratiques opérationnels (Seychelles, Oman, Azerbaïdjan) 	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité opérationnelle des États membres, à concevoir, développer, mettre en œuvre et assurer le suivi des interventions qui améliorent la qualité de l'éducation et renforcent l'efficacité de l'apprentissage, est renforcée; • La capacité de gestion du système éducatif fondée sur les preuves est renforcée; • Le leadership et la capacité opérationnelle à assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage tout au long de la vie qui soient de qualité et adaptés au développement parmi les États membres sont accrus; • Les partenariats du BIE contribuent à l'amélioration de l'accès, de la qualité, de l'équité et de l'efficacité des systèmes éducatifs; • Développement de solides capacités techniques et échanges d'expérience grandement renforcés au sein des BPHs 	<ul style="list-style-type: none"> • La pénurie de personnel au BIE peut entraver sérieusement les progrès accomplis 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien des efforts de mobilisation des ressources

IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation est rendue plus performante et mise en œuvre

En 2017, le BIE renforcera son rôle de courtier en connaissances afin de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application pratique. Le renforcement de ce rôle est capital pour distinguer le BIE en tant que chef de file intellectuel dans les domaines relevant de sa compétence. S'il joue ce rôle avec efficacité, le BIE servira également d'unique point de rencontre pour tout ce qui est nouveau dans les domaines essentiels relevant de sa compétence. Ce domaine de programme est aussi crucial pour maintenir les autres domaines de programmes ainsi que les services de formation et d'assistance technique du BIE à la pointe du savoir. En 2017, le BIE axera son rôle de courtier en connaissances sur quatre thèmes en rapport avec son mandat essentiel : le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement, de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation.

S'agissant des États membres, le rôle renforcé de courtier en connaissances du BIE augmentera les connaissances analytiques et la base de données nécessaires pour éclairer les décisions et pratiques dans le cadre de l'agenda mondial Éducation 2030 et de la mise en œuvre de l'ODD 4. Un effort concerté sera aussi réalisé pour améliorer la diffusion des connaissances à un public ciblé, en s'attachant en priorité aux spécialistes du curriculum, aux évaluateurs, aux formateurs d'enseignants, aux enseignants et aux décideurs.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer et orienter la fonction de passeur de connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'attention sur les neurosciences en rapport avec l'apprentissage en tant que première thématique de la fonction de passeur de connaissance <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: au moins 15 produits présentés sur la plateforme du BIE • Maintenir les meta-analyses des recherches existantes sur le lien entre le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement dans le contexte des ODD <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs Au moins quatre produits présentés sur la plateforme du BIE; Une alliance globale pour les compétences futures est établie et opérationnelle. • Sustain production of <i>Prospects</i> on topics relevant to the IBE's agenda and mission, in English, Arabic, and Mandarin Chinese: <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: au moins quatre numéros par an. • Maintenir la production de la série de livres du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: au moins un livre publié dans la série <i>le BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation</i>. • Réorienter, reconditionnement et maintien de la production de la série <i>Pratiques éducatives</i> (co-publiée avec le International Academy of Education), sur des sujets pertinents pour le BIE par rapport à son mandat et à sa mission: <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: au moins trois livrets publiés sous forme papier et numérique dans la série <i>Pratiques éducatives</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le leadership intellectuel du BIE est davantage reconnu ; • La diffusion technique de la formation et des services consultatifs du BIE est améliorée ; • L'accès à des connaissances de pointe dans les domaines de la compétence du BIE est amélioré, en particulier au sein du Réseau mondial du curriculum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières insuffisantes pour appuyer la mise à disposition de connaissances ; • Atteindre un public ciblé peut demeurer problématique surtout dans les zones où la connectivité est médiocre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des partenariats et soutenir les efforts de mobilisation de ressources ; • Identification d'institutions voulant assurer la traduction, l'impression et la distribution de <i>Perspectives</i> et d'autres publications dans les langues des nations unies ; • Envisager les possibilités de partenariat avec Google pour atteindre des zones où la connectivité est médiocre.
<p>2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la production d'alertes bihebdomadaires en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation ; • Poursuivre la numérisation de 4700 ouvrages de la collection des manuels scolaires historiques du BIE <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: une fois le processus de numérisation achevé, commencer le contrôle de qualité • Élargir la collection de curricula en ligne. Mettre au point des outils interactifs permettant aux états membres de partager leur curricula avec le BIE <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: télécharger et traiter au moins 100 documents • Élargir la base de données mondiales de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux produits du savoir du BIE est amélioré ; • Renforcer le statut du BIE en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de prestataire de données sur les curricula et les systèmes éducatifs 		

3. Renforcement des capacités de gestion des savoirs du BIE (conformément à la cible 4.1 des ODD)

- Amélioration de la plateforme informatique pour conserver et diffuser la connaissance créée et/ou and/or distribuée par le BIE de façon plus efficace;
- Développer davantage le cycle de conférence du savoir (IBE Learning Series), séminaires, conférences sur des sujets pertinents, et organisé au BIE.
 - Trois évènements du cycle de conférence du savoir organisée pour le BIE et la Genève internationale.

- L'efficacité du BIE en matière de diffusion des connaissances est améliorée.

- L'essentiel du contenu du site Web n'est pas disponible dans au moins quatre langues de l'ONU, ce qui peut limiter de façon substantielle l'accès aux contributions clés.

- Examiner des fonds de traduction potentiels de chaque groupe électoral.

V. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE)

Renforcer les capacités d'exécution du BIE est indispensable vis-à-vis du rôle de développeur de capacités qu'il tient auprès des Etats membres et de ses autres clients. Ainsi, des améliorations cruciales de ses capacités seront menées en 2017. La mise en place des instruments-clés de ces améliorations nécessitera la mise en place d'un dialogue avec des partenaires techniques de renommée mondiale, le recrutement des meilleurs experts possible, ainsi que la poursuite des cycles de conférences du savoir du BIE. Le BIE travaillera aussi tout particulièrement sur son image externe, d'abord en continuant à fournir des produits et des services de qualité, mais également via une image claire et une communication efficace avec les publics externes. Le BIE poursuivra également ses efforts en vue d'obtenir des ressources suffisantes, ce qui constitue la base de tous ses autres efforts.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer l'image externe et de marque et le nom du BIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la publication annuelle de IBE IN FOCUS renforçant la voix des partenaires ; <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs: IN-FOCUS 2016 publié; IN-FOCUS 2017 en préparation. • Traduire IBE IN FOCUS en français et arabe et renforcer son implantation; <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs IN-FOCUS 2016 en arabe; IN-FOCUS 2016 en français. • Améliorer la visibilité et jouer le rôle intellectuel moteur <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs Quatre discours liminaires dans les grands événements mondiaux Deux Conférences internationales (EPPE et apprentissage de la lecture) Trois hauts panels (compétences futures, PEV-VUC, changement de paradigme) IBE IN-FOCUS Deux universités prestigieuses partenaires ayant signé un protocole d'accord • Créer une nouvelle image de marque cohérente pour le BIE-UNESCO à travers tous les canaux <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: La marque du BIE établie et respectée • Accroître et authentifier le travail du BIE-UNESCO par l'approbation de tierce partie et réciproquement. <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: Trois tierce partie identifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • La visibilité, l'accessibilité et l'image du BIE s'améliore; 		
<p>2. Renforcer la communication externe du BIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie de communication afin d'améliorer le rôle du BIE en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de partager les activités et les résultats <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: Stratégie de communication adoptée • Renforcer les canaux numériques pertinents : site web, forums, les réseaux sociaux, blogs, email et visuels. <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs Site web restructuré 			

<p>Canaux de communication avec le RMC opérationnels Stratégie de communication mise en œuvre</p>			
<p>3. Soutenir les efforts tendant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: Trois pays membres du Conseil ayant signé un accord pluriannuel de contributions volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de 50% du niveau actuel des contributions volontaires des États membres du Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du Conseil n'augmentant pas les contributions volontaires au BIE 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le dialogue avec d'éventuels contributeurs
<p>4. Soutenir les efforts afin d'obtenir des États membres du Conseil du personnel détaché qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: au moins 5 personnes de niveau confirmé prêtés au BIE par les États membres du Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Détachement de personnel d'au moins 5 personnes de niveau confirmé - pour des domaines pour lesquels le BIE a déjà préparé des mandats 	<ul style="list-style-type: none"> • Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE • 	
<p>5. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE en mettant l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur privé • Les fondations et les organismes philanthropiques • Les institutions spécialisées dans des domaines relevant de la compétence du BIE • Les institutions académiques et les instituts de recherche • Les réseaux professionnels • Les organismes multilatéraux et bilatéraux • Les sociétés civiles reconnues par l'UNESCO • Le Siège et les bureaux hors siège de l'UNESCO • Les instituts et réseaux de l'UNESCO • Les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales • Les ministères de l'éducation des États membres <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs: Pour chaque P3, amener un nouveau partenaire financier valant 500 mille US\$ par an pour au moins deux ans; Pour chaque P4 et P5, amener deux nouveaux partenaires financiers valant 500 mille US\$ ou un partenaire valant un million de US\$ par an pour au moins deux ans; Pour les personnes de niveau D, amener deux nouveaux partenaires valant un million de US\$ par an pour au moins deux ans; 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation substantielle du nombre de programmes financés par divers partenaires et/ou exécutés en partenariat avec différents acteurs 		

5. Soutenir les efforts en vue d'instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources

- Augmenter le nombre de consultants junior et senior à long-terme et de chercheurs boursiers

Risques institutionnels

- Soutenabilité financière
- Stratégiques
- Techniques
- Institutionnels
- Manque de ponctualité lié aux réductions d'effectifs
- Perception

- Absence de contributions volontaires
- Effacement progressif du Pays hôte
- Emplacement des bureaux et coûts
- Membres du Conseil ne versant pas de contributions volontaires
- Rôle stratégique de la Direction approprié par le travail régulier en raison du manque de personnel
- Restrictions de recrutement, processus de recrutement, restrictions pour faire appel à un personnel de qualité
- Le Siège continue de renforcer ses capacités en matière de Curriculum et d'apprentissage
- L'ISU mène l'évaluation de l'apprentissage sans tenir compte du curriculum
- Chevauchements avec le Siège
- D'autres prendront la place du BIE. Exemple: l'OCDE utilisant les recherches du BIE sur le Curriculum
- Ne pas être les premiers sur un sujet
- L'élargissement des services doit toujours être assuré (Assistance technique et apprentissage)

VII. Données budgétaires

Annexe 1 ODD 4 et cibles

ODD 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement